

Compte rendu de la réunion du 22 octobre 2020

Ouverte au public

Le 22 octobre 2020, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Cyril TRINQUET, Maire,

Etaients présents : M. Cyril TRINQUET, M. Armand TARTRAT, M. Jean SARCINELLA, M. Bruno CAMUZAT, M. Julien CAMUZAT, Mme Joëlle PASTANT, M. Olivier LAVAUT, M. Marc SERGENT, Mme Catherine QUERIN, Mme Marie-France JUDAS

Secrétaire de séance : Madame Joëlle PASTANT

1. Election des délégués GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) :

Sont élus pour représenter la commune :

Titulaire : Monsieur Jean SARCINELLA

Suppléante : Madame Catherine QUERIN

2. Election des délégués à la CLECT (Commission Locale d'évaluations des Charges Transférées) :

Sont élus pour représenter la commune dans cette commission :

Titulaire : Monsieur Cyril TRINQUET

Suppléant : Monsieur Armand TARTRAT

3. Contrat de la secrétaire de mairie :

Le statut de la secrétaire de mairie changera le 1^{er} janvier 2021 au terme de son année de CDD.

4. Prime de la secrétaire de mairie :

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité les primes mensuelles (promises lors de son embauche) et annuelles pour la secrétaire de mairie.

5. Election d'un délégué pour Nièvre Ingénierie (Urbanisme) :

Est élu pour représenter la commune dans cette commission :

Monsieur Cyril TRINQUET

6. Contrat du photocopieur :

Le Conseil Municipal garde le même fournisseur (DACTYL BURO) mais change de forfait.

Questions diverses :

1. Maison de Monsieur COURCELLE :

Le Conseil Municipal prévoit de faire une offre au domaine dans le cadre de la vente de la maison de M. COURCELLE. Cette maison pourrait être utile à la commune lors des futurs travaux concernant l'église et serait un plus pour le projet de valorisation de l'ancien presbytère et de son parc.

Monsieur le Maire devrait prendre contact avec la personne concernée.

2. Elagage des arbres pour le Parc et réfection d'une partie du chemin de la Chapelle :

Monsieur le Maire va se renseigner pour des devis

3. Achat du sapin de Noël pour la commune et décorations de Noël :

Monsieur le Maire se charge de commander le sapin.

Madame JUDAS et Madame PASTANT se chargent des décorations de Noël.

4. Colis des Aînés :

Les colis des aînés ont été commandés et seront distribués dès que possible.

Levée de séance : 21 h 30

